

*Présents : Jean-Christophe FARJON - Agnès MERLE - Ghislaine DUVIGNAU - Hélène CHARBONNIER - Odile COQUILLART - Suzanne DUBOEUF - Yves GIBERT - David LAVAL - Huguette NALIN - Frédéric RAMBOUR - Corinne ROCHAND - Murielle ROMAGNY - Jean-Claude VALLET*

*Excusés : Amélie CHARRETIER a donné procuration à Murielle ROMAGNY - Hervé MICHEL a donné procuration à Agnès MERLE  
Aucun spectateur*

**Validation du compte rendu du conseil municipal du 16 septembre 2020** Il est approuvé à l'unanimité.

### **Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'assainissement collectif 2019 de la Commune**

Ce rapport concerne uniquement les maisons raccordées au réseau d'égout communal et comprend 107 abonnés, soit 235 habitants. Les foyers équipés d'un système autonome d'assainissement ne sont pas comptabilisés. La consommation totale d'eau, en 2019, est de 7397 m<sup>3</sup>. Ce volume est en diminution par rapport à 2018.

La facturation de la redevance est composée de 3 éléments :

- un forfait de 50 € HT par branchement, proratisé en cas de départ ou d'arrivée en cours d'année,
- 0,70 € HT par m<sup>3</sup> d'eau consommée,
- une redevance de 0,15 € HT par m<sup>3</sup>, reversée à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, pour modernisation des réseaux de collecte.

La TVA appliquée est de 10%. Pour une base de 120m<sup>3</sup>, le prix du m<sup>3</sup> d'eau usée en 2019 était de 1,39 € TTC. La station d'épuration à roseaux a une capacité de 330 équivalents habitants, donc suffisamment dimensionnée pour l'extension future du réseau avec le lotissement communal à venir.

C'est le dernier RPQS rédigé par la Commune puisque la compétence a été transférée à la CCMDL au 1<sup>er</sup> janvier 2020. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce RPQS de l'assainissement collectif 2019.

### **Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) du SIEMLY (Syndicat mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier)**

Ce syndicat des eaux regroupe 75 communes (46 du Rhone et 29 de la Loire) et dessert 79 150 habitants avec 35 176 abonnements. Le service de distribution d'eau potable est géré en affermage par SUEZ. Le tarif de l'eau potable est fixé par un abonnement et une part proportionnelle variant en fonction du volume d'eau consommée. Une redevance de l'agence de l'eau se rajoute. Pour une base de 120m<sup>3</sup>, le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable en 2019 était de 3,32 € TTC avec une TVA à 5,5%.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le RPQS 2019 du SIEMLY.

### **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)**

La loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové) de 2014, transfèrera automatiquement au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la compétence urbanisme aux Communautés de Communes. Mais ce transfert peut être empêché si les Communes s'y opposent. Le PLUI permettrait une harmonisation entre les Communes en ayant toutes les mêmes règles d'urbanisme. Des économies pourraient être envisagées en évitant que chaque commune élabore son propre document d'urbanisme. Mais les inconvénients seraient la perte de maîtrise du foncier par la Commune et des projets pourraient lui être imposés par la CCMDL.

Le Conseil Municipal refuse ce transfert de la compétence urbanisme et la création d'un PLU intercommunal par 14 Voix POUR et 1 abstention et souhaite garder la gestion de l'urbanisme.

Pour information, la carte des communes avec les parcelles constructibles sont consultables sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

### **Convention entre AFR cross-training et Mairie**

L'association Familles Rurales propose une nouvelle activité sportive : le cross-training. Les 2 cours du mercredi soir sont complets avec 24 participants. Une convention de mise à disposition de la salle d'animation valable du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 juillet 2021, est à signer. La location pour cette période est fixée à 320 € pour le dédommagement (chauffage, eau, électricité...). A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la signature de cette convention avec l'AFR pour la nouvelle activité du Cross Training.

### **Convention entre AFR périscolaire et Mairie**

L'association Familles Rurales reconduit l'accueil périscolaire. Une convention de prestation de service pour

la mise à disposition des bâtiments et du matériel est à signer avec l'AFR, valable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021. La Mairie participe financièrement au fonctionnement de ce service de garderie, indispensable aux parents et à la stabilité de l'école. La Mairie prend en charge le déficit sur présentation du compte de résultat. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la signature de cette convention avec l'AFR pour cette mise à disposition.

### Centre communal d'action sociale CCAS

Il a été difficile de recruter des membres pour composer le CCAS. Suite à de nombreux refus de la part des habitants, 4 personnes ont bien voulu accepter cette mission. Philippe Charbonnier (déjà membre du précédent CCAS), Agnès Schneider, Guy Fortunier et Sylvie Venet accompagneront les 6 élus du Conseil municipal.

### Décisions modificatives du budget : dépenses d'investissement

L'achat du lave-vaisselle pour la cantine à 2244,24 € TTC n'était pas prévu. Il va manquer 1575€ pour cette opération. Un virement de crédits est à prévoir en comptabilité.

Montant	SUR LE COMPTE - opération
-1 575 €	2188-101 / Aménagement salle d'animation
1 575 €	2188-114 / Achat de matériel

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative du budget dans la section d'investissement.

### QUESTIONS DIVERSES :

<b>Monsieur le Maire</b>	<p><i>* informe que, dans le contexte sanitaire actuel, pour la cérémonie du 11 novembre, une gerbe sera déposée au monument aux morts en présence de quelques élus et quelques anciens combattants, mais sans l'Espérance.</i></p> <p><i>* dit que le gouter de Noël à l'école aura lieu vendredi 18 décembre, en même temps que le spectacle offert par le Sou des écoles. Il se déroulera pendant le temps scolaire, les parents ne seront donc pas présents. La commission école préparera les sachets de friandises offertes aux élèves.</i></p> <p><i>* fait part de la proposition de TL7 de formation des élus sur la prise de parole, l'expression et la défense de ses idées. Il demandera le planning et le cout pour en reparler.</i></p> <p><i>* fait savoir les dates de fermeture de la mairie : du lundi 9 au jeudi 12 novembre inclus puis du jeudi 24 décembre au lundi 4 janvier 2021 inclus.</i></p> <p><i>* signale qu'il a rencontré Groupama pour faire le point sur les contrats d'assurance en cours concernant les bâtiments, le matériel et le personnel.</i></p> <p><i>* informe qu'au 1/1/2022 le transport de personnes par bus, ne sera plus géré par la Région, il dépendra dorénavant d'un nouveau syndicat de transport géré par la métropole de Lyon. Il fait part de son inquiétude pour les Communes ligériennes du risque de se sentir oubliées.</i></p> <p><i>* fait le point sur le projet du lotissement. Le projet global, dépassant les 90.000 €, sera soumis aux marchés publics et un appel d'offres devrait être nécessaire. Il est ressorti suite à un rendez-vous avec un architecte qu'il est coutume d'organiser un concours d'architecte notant différents postes (projet global, cout, ...) afin de pouvoir comparer plusieurs projets. Un cahier des charges sera écrit et un concours d'architecte sera lancer avec une récompense financière destinée aux 3 premiers candidats.</i></p> <p><i>* indique que les 2 téléphones de l'école ont été remplacés et qu'un 3<sup>e</sup> est installé à la bibliothèque avec le même n° d'appel.</i></p> <p><i>* explique qu'un problème d'horaire du transport scolaire de 16h a été résolu, suite à sa demande téléphonique au Département. Le car démarrait à 16h obligeant les enseignantes à faire sortir les enfants à 15h45. Désormais le chauffeur part entre 16h05 et 16h10 comme auparavant et ne perturbe plus les classes.</i></p> <p><i>* mentionne la date du conseil d'école fixée le vendredi 6 novembre à 18h, en nombre restreint de 10 maximum.</i></p> <p><i>* résume la réunion de la commission agriculture et foret de la et fait part de l'expérimentation à Haute-Rivoire et Coise de broyage forestier, réservé aux professionnels.</i></p> <p><i>* résume la réunion de la commission finances de la CCMDL, avec ses 20 budgets.</i></p>
--------------------------	--

<p><b>Agnès MERLE</b></p>	<p>* fait part de la réunion du 5/10 entre l'AFR et la CCMDL au sujet du périscolaire (contrat enfance jeunesse signé jusqu'en 2020) permettant d'obtenir des financements de la CAF. Il en est de même pour le PEDT, plan mercredi, signé avec l'académie.</p> <p>* donne le compte rendu de la commission enfance jeunesse de la CCMDL, soutien administratif et financier du contrat enfance. Coté sport, cette commission organise le cyclo des Monts (240 participants, des enfants de CM1-CM2 en 2019), intervient dans les écoles avec l'escrime à Virigneux prochainement et propose des séances de sport santé aux séniors. Une bourse initiative jeunes, pour les projets des jeunes âgés de 11 à 17 ans, est reconduite comme les années précédentes : les intéressés sont invités à déposer un dossier de candidature qui sera examiné par un jury et s'ils sont retenus, ils percevront une aide financière pour réaliser leur projet.</p> <p>* fait le compte rendu du conseil communautaire : à St Symphorien sur coise les bâtiments des Meubles Granges ont été démontés et remplacés par la construction d'une résidence d'entreprises et reconstruction de l'hôpital local. A Haute-Rivoire, les 2 entreprises Prismaflex (baches) et Bionatis (pain bio) s'agrandissent. A Brussieu, le restaurant Jacques Cœur est revendu à une entreprise de Moto pour 274.000 €. Le camping 4 étoiles d'Hurongues, de 114 emplacements, a un gestionnaire privé. Puis elle donne le bilan des déchets, déficitaire pour la CCMDL : 80600 euros</p> <table border="1" data-bbox="284 629 1474 1025"> <tr> <td data-bbox="284 629 683 712">Sacs noirs (166 kgs/an/habitant)</td> <td data-bbox="687 629 1474 712">25% déchets alimentaires, 14% papier, 6% carton, 11% verre</td> </tr> <tr> <td data-bbox="284 719 683 801">Sacs jaunes (20 kgs/an/habitant)</td> <td data-bbox="687 719 1474 801">29% cartonnettes, 20% plastique, 8% acier, 20% erreurs de tri</td> </tr> <tr> <td data-bbox="284 808 683 913">Déchetteries Montrottier et St Martin en Haut (8,6 tonnes)</td> <td data-bbox="687 808 1474 913">90% de déchets valorisés La déchetterie de Chazelles est également accessible aux habitants de Virigneux</td> </tr> <tr> <td data-bbox="284 920 683 1025">Autres déchets recyclables</td> <td data-bbox="687 920 1474 1025">Verre : 30 kgs/an/hab (4260 euros reversés à la Ligue contre le Cancer pour la collecte 2018.) Papiers : 15 kgs/an/hab</td> </tr> </table>	Sacs noirs (166 kgs/an/habitant)	25% déchets alimentaires, 14% papier, 6% carton, 11% verre	Sacs jaunes (20 kgs/an/habitant)	29% cartonnettes, 20% plastique, 8% acier, 20% erreurs de tri	Déchetteries Montrottier et St Martin en Haut (8,6 tonnes)	90% de déchets valorisés La déchetterie de Chazelles est également accessible aux habitants de Virigneux	Autres déchets recyclables	Verre : 30 kgs/an/hab (4260 euros reversés à la Ligue contre le Cancer pour la collecte 2018.) Papiers : 15 kgs/an/hab
Sacs noirs (166 kgs/an/habitant)	25% déchets alimentaires, 14% papier, 6% carton, 11% verre								
Sacs jaunes (20 kgs/an/habitant)	29% cartonnettes, 20% plastique, 8% acier, 20% erreurs de tri								
Déchetteries Montrottier et St Martin en Haut (8,6 tonnes)	90% de déchets valorisés La déchetterie de Chazelles est également accessible aux habitants de Virigneux								
Autres déchets recyclables	Verre : 30 kgs/an/hab (4260 euros reversés à la Ligue contre le Cancer pour la collecte 2018.) Papiers : 15 kgs/an/hab								
<p><b>Huguette NALIN</b></p>	<p>* informe du nettoyage de l'église, par des volontaires, le samedi 24 octobre dès 9h,</p> <p>* fait part du Comice de Chazelles les 26 et 27 juin 2021 sans défilé de char. Il sera délocalisé, vers le Lycée des Horizons. Chaque commune devra organiser un jeu.</p> <p>* Pour la commission tourisme et loisirs, sollicite la vérification du balisage « H » et « H1 » sur les 2 sentiers de randonnées traversant la commune.</p>								
<p><b>Murielle ROMAGNY</b></p>	<p>* demande pour l'école, si la rentrée en maternelle est possible en cours d'année. Les parents doivent contacter la Directrice au plus tôt. Monsieur le Maire indique qu'à ce jour, 57 enfants sont inscrits et le seuil de fermeture d'une classe est fixé à 54.</p>								
<p><b>Jean-Claude VALLET</b></p>	<p>* fait le compte rendu de la commission voirie de la CCMDL : les travaux s'élèvent à 1.363.000€ répartis sur les 900 km des 32 Communes. Les chantiers devront être regroupés par secteurs pour réduire les couts.</p> <p>* signale un danger au Pont de They car les barrières ont été coupées. Cet endroit est trop étroit pour le passage des engins agricoles.</p>								
<p><b>David LAVAL</b></p>	<p>* résume la réunion de la commission bâtiments de la CCMDL, propriétaire de 30 bâtiments et installations telles que les 2 déchetteries. Les travaux récents ont été récapitulés.</p>								

**Prochain Conseil Municipal : Mercredi 4 novembre 2020 à 20H30**

Jean-Christophe FARJON, Maire.

